

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX: (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1527 - 11 octobre 1990 - 6 F

D 1527 GUATEMALA: INDIENS RÉSISTANTS DE LA MONTAGNE

La stratégie militaire de la lutte anti-guérilla mise en place en 1982 dans le nord du pays est ordonnée au contrôle total de la population indienne des montagnes. Cette politique de militarisation des structures rurales a été particulièrement mise en oeuvre dans le département du Quiché. Trois effets ont été notés dans la population indienne: une partie s'est réfugiée au Mexique (cf. DIAL 1179), une autre a été intégrée de force dans les villages-modèles recréés par l'armée (cf. DIAL D 1386), et une troisième partie s'est cachée dans les montagnes du nord (cf. DIAL D 1295). C'est ce dernier groupe de population qui, du 24 au 27 mars 1990, a tenu une "lère assemblée générale des communautés de population en résistance dans la montagne". Ses délégués ont élaboré plusieurs déclarations publiques. Nous en reproduisons deux dans ce dossier.

Il semble bien que l'asphyxie de ces groupes par l'effet de l'encerclement militaire les contraint à négocier leur réintégration sociale sous la protection et la médiation des organisations de défense des droits de l'homme. Les négociations politiques entre la guérilla et le gouvernement (cf. DIAL D 1526) ne peuvent en effet qu'isoler davantage cette population indienne qui refuse le contrôle de l'armée.

Note DIAL

1. Déclaration de la lère assemblée générale des "communautés de population en résistance dans la montagne" adressée au gouvernement et au peuple du Guatemala, aux gouvernements et aux peuples du monde

Comme représentants et délégués de toutes les communautés de population en résistance dans la montagne réunis en première assemblée générale, nous déclarons au gouvernement et au peuple du Guatemala, ainsi qu'aux gouvernements et aux peuples du monde:

Nous communautés de population en résistance dans la montagne, nous sommes constituées de la population civile et paysanne du Guatemala. Nous sommes une partie de la population paysanne du pays et nous avons été arrachés à nos lieux d'habitation, à nos familles, à nos ethnies et au reste de la population guatémaltèque par la répression militaire contre nos villages.

C'est depuis 1981 et 1982, quand nous nous sommes levés pour réclamer nos droits, que l'armée a déclenché une forte répression; elle a provoqué des massacres, des atteintes aux droits de l'homme, des destructions de récoltes et elle nous a bombardés. Cela continue jusqu'à maintenant. Depuis cette époque l'armée a envahi et occupé nos terres, nos hameaux et nos villages, en nous pourchassant, en détruisant nos affaires et en piétinant tous nos droits.

Chassés de nos lieux d'origine ou de résidence par les offensives passées et actuelles de l'armée contre la population civile, nous sommes des milliers et des milliers de paysans ixils, uspantèques, sacapultèques, quichés, kanjobals, aguacatèques, chi-

quimulas, kekchis et *ladinos* (1), hommes, femmes et enfants; nous travaillons la terre et nous vivons en communautés organisées pour la résistance sur les territoires des villages de Xecoyeu, Santa Clara, Amacchel, Cabá, Los Cimientos, Xaxboc et Paal, dans le nord de la commune de Chajul, département du Quiché.

Les gens de nos communautés de population en résistance viennent des villages de Sumal Grande, Salquil Grande, Palops, Acul, Chuatuuj, Xoncá, Pulay, Xeucalvitz, Pexlá Grande, Sumal Chiquito, Sacsibán, Vicalamá, Vicotz, Batzchocolá, Ixtupil, Santa Marta, Cocop, Xejalvinté; et même de la localité de Santa Maria Nebaj, dans la commune de Nebaj, département du Quiché.

Ils viennent des villages de Xix, Xolcuay, Juil, Chel, Ilom, Tzotzil, Xachmoxán, Santa Clara, Vitzach, Vipoí, Xecoyeu, Amacchel, Cabá; des exploitations de Cobadonga, Estrella Polar, Santa Delfina; de celles de La Perla, Cimientos, Xaxboc et Paal, Chemal, Ixlá, Juá, Cachislá, Santa Rosa, Chaxá, Chacalté; et même de la localité de San Gaspar Chajul, dans la commune de Chajul, département du Quiché.

Ils viennent des villages de Macalajau, El Desengaño, San Pedro La Esperanza, El Caracol et Chimel, Panamá, Lancetillo, Las Guacamayas, Tzemax, Cholá, Laguna Danta; et même de la localité d'Uspantán, dans la commune d'Uspantán, département du Quiché.

Ils viennent des villages de Chipaj, El Pinal, San Pablo Baldío; et même de la localité de Chicamán, dans la commune de Chicamán, département du Quiché.

Ils viennent des villages de Parraxtut, Salinas Magdalena, Rancho Teja, Rio Blanco, Magdalena La Abundancia; et même de la localité de Sacapulas, dans la commune de Sacapulas, département du Quiché.

Ils viennent des villages et des exploitations de Cajixay, Santa Abelina, Villa Hortensia, Asich, San Francisco, Chixix, Chipal, Xolcapnano, Chemal, Chichel, Tupoj, Xeputul, San Marcos Cumblá, Chinimaquín, Cecal, Vichivalá, Cuúl, Vivitz, Namá; et même de la localité de San Juan Cotzal, dans la commune de Cotzal, département du Quiché.

Ils viennent du village de Chiul, dans la commune de Cunén, département du Quiché.

Ils viennent des villages de Las Majadas, Llano Coyote, Chex, Pajuilpaís, Pericón, Manzanillo, Clinovillo, Suj, Xenaxicul, dans la commune d'Aguacatán, département de Huehuetenango.

Ils viennent des villages de San José Las Flores, San Nicolás, Mixlaj et Palo Grande, dans la commune de Chiantla, département de Huehuetenango.

Et ils viennent aussi des lotissements de San Juan et de Santiago Ixcán, aujourd'hui situés dans l'Ixcán, département du Quiché.

Nous sommes donc en résistance parce que nous ressentons et nous vivons dans la chair la grande souffrance que nous causent l'injustice et l'armée du gouvernement actuel ainsi que les gouvernements passés, qui nous pourchassent, nous assassinent et nous bombardent avec des armes ultraperfectionnées indignes de l'humanité.

De 1986, année de l'arrivée à la présidence de M. Vinicio Cerezo, à cette année 1990, la répression militaire contre nous a augmenté. Installée dans les postes d'Amacchel et de Los Cimientos dans la commune de Chajul, accompagnée ou non de patrouilles civiles, l'armée continue de détruire nos récoltes et nos maisons, de capturer ou d'assassiner nos familles. Tous les jours les droits de l'homme sont violés pour nos communautés car elles sont bombardées par l'armée de l'air ou canonnées par l'artillerie à partir des postes militaires cités plus haut, mais aussi depuis le camp installé dans l'exploitation San Francisco, sur le territoire de la commune de Cotzal, et à Chajul, dans la commune du même nom.

Voilà pourquoi nous résistons en défendant nos droits, nos familles et l'existence de nos communautés.

Nous déclarons que les raisons de notre résistance sont les suivantes. Nous luttons pour nos vies et nos droits, contre l'invasion et l'occupation par l'armée de nos terres, de nos villages et de nos hameaux. Nous luttons pour ne pas être soumis à l'organisation des patrouilles civiles et des villages-modèles que l'armée a imposée

(1) Originellement, Indien sachant parler espagnol; aujourd'hui, métis (NdT).

par la force aux gens. Nous luttons pour mettre fin à la répression de l'armée contre notre population, et pour faire respecter nos droits par le gouvernement et par l'armée.

De même que d'autres frères guatémaltèques ont défendu leurs vies et leurs droits en se rendant dans les villes, en s'y cachant, en créant de nouvelles organisations, ou en cherchant refuge dans d'autres pays, de même avons-nous décidé de nous défendre en résistant de façon communautaire et organisée dans nos montagnes sans abandonner nos terres et nos hameaux.

Les communautés de population en résistance (CPR) font donc partie des organisations populaires du Guatemala qui résistent et se battent contre l'injustice, contre la violation des droits de l'homme et contre la répression militaire et gouvernementale dont nous sommes victimes.

Après avoir effectué une large consultation populaire dans notre population et en prenant à témoin le peuple guatémaltèque, les gouvernements démocratiques et les peuples du monde, nous faisons savoir au gouvernement guatémaltèque notre pensée, nos exigences fondamentales et nos demandes:

1) Que le gouvernement reconnaisse notre exigence en tant que population civile paysanne en résistance faisant partie de la population guatémaltèque. Qu'il ne continue pas à agir comme il a agi jusqu'à maintenant, en cachant notre existence à l'opinion publique nationale et internationale, alors qu'il envoie son armée nous bombarder et nous pourchasser impunément. Que le gouvernement reconnaisse notre condition de population civile paysanne et notre droit de résister tant que les droits de l'homme ne seront pas respectés et tant que nos demandes ne seront pas satisfaites. Qu'il reconnaisse aussi les représentants légitimes qui ont été nommés par nos communautés et qui sont nos comités et nos délégués.

2) Que le gouvernement reconnaisse le droit qui est le nôtre de revenir librement dans nos lieux d'origine ou de provenance dont nous sommes partis. Qu'on nous permette de rentrer dans nos villages et nos hameaux, de retrouver nos familles, nos voisins, nos communautés, et de prendre part librement à la vie et au développement de la nation. Notre retour doit être volontaire, libre, organisé et collectif, avec la présence et l'aide d'organisations humanitaires et de droits de l'homme nationales et internationales.

Pour que cela puisse se faire, nous exigeons du gouvernement, comme communautés de population en résistance:

a) La démilitarisation de nos terres, villages et hameaux, étant donné que nous voulons la paix et la liberté pour revenir dans notre pays natal et y travailler librement. Que le gouvernement retire donc son armée qui a envahi et occupé nos terres et nos villages en réprimant nos communautés. Que le gouvernement la retire et l'enferme dans ses casernes, car nous sommes fatigués d'être pourchassés, assassinés, bombardés et éprouvés. Nous ne voulons plus jamais voir de militaires.

b) Qu'on rétablisse la liberté d'organisation entre nous. C'est-à-dire que l'armée désarme et supprime les patrouilles civiles, les pôles de développement et les villages-modèles, toutes ces organisations qui nous ont été imposées par l'armée. Nous savons parfaitement par expérience qu'elles ont été faites contre la volonté de toute la population. Les patrouilles civiles et les pôles de développement ont été imposés par l'armée à nos villages pour nous contrôler brutalement et semer la division entre nous.

c) Que le gouvernement arrête immédiatement la répression militaire contre nos communautés, les bombardements, les mitraillages, les assassinats, la destruction de nos maisons et de nos récoltes. C'est-à-dire que le gouvernement guatémaltèque garantisse notre intégrité physique, celle de nos familles et celle de nos communautés, ainsi que le respect absolu des droits de l'homme.

d) Que le gouvernement retire l'encerclement militaire qu'il maintient depuis huit

ans autour de nos communautés, en empêchant l'entrée et la sortie pour nous et même pour des membres d'organisations ou institutions, pour les commerçants, afin d'isoler du reste de la population guatémaltèque les communautés de population en résistance politiquement, économiquement et socialement. En un mot, que le gouvernement rétablisse la liberté de déplacement et de commerce dans la région et chez nous.

e) Que le gouvernement retourne ou rende à nos familles les enfants, les hommes, les femmes et les anciens qui ont été capturés avec violence par l'armée dans nos communautés et rassemblés par la contrainte sous surveillance et sous contrôle dans les villages-modèles des communes de Chajul, Cotzal et Nebaj.

f) Que le gouvernement nous rende nos terres de naissance dont nous sommes les propriétaires véritables et légitimes et que nous avons quittées à cause de la répression, et que l'armée a attribuées à d'autres personnes.

3. Que le gouvernement ordonne immédiatement l'arrêt de la répression, de la persécution et de l'agression de l'armée contre nos communautés. Qu'il n'y ait plus de persécutions ni de destructions. Qu'il n'y ait plus de massacres ni de répression. Qu'il n'y ait plus d'invasion ni d'occupation militaire. Cela veut dire qu'on arrête les bombardements, les mitraillages, les tirs au canon et les attaques de l'armée contre nous, contre nos plantations et contre nos biens. Qu'on reconnaisse et qu'on respecte nos droits civiques, sociaux et politiques comme population paysanne que nous sommes. Qu'on reconnaisse aussi nos droits. Qu'on démilitarise nos terres, nos villages et nos hameaux en y rétablissant l'autorité civile et la vie civile, sans intervention de l'armée ou de structures militaires ou paramilitaires imposées par elle. Que l'armée respecte ce qui nous appartient comme êtres humains, sans que les militaires viennent nous prendre ou voler et détruire nos affaires et nos récoltes. Qu'on laisse nos communautés progresser librement dans la production, l'éducation, la santé, la religion et la culture. Qu'on nous laisse nous organiser nous-mêmes puisque ce sont nos droits et qu'ils sont reconnus par la Constitution du Guatemala.

4. Que le gouvernement permette à nos terres, à nos villages et à nos hameaux de connaître une nouvelle vie, une nouvelle époque, une nouvelle situation de démilitarisation, de vraie démocratie, de paix, de liberté et de sécurité. Nous pourrions comme cela recommencer à travailler librement nos terres sans subir les impositions brutales de l'armée. Cela veut dire qu'il faut rétablir dans nos terres, dans nos villages et dans nos hameaux les garanties constitutionnelles, les gouvernements locaux civils; qu'il faut garantir la sécurité et l'intégrité physique de toute la population, la totalité de ses droits civiques, sociaux et politiques, et le respect des droits de l'homme. Tant qu'on ne respectera pas nos vies et nos droits, nos communautés ne pourront pas cesser la résistance. Et nous ne sommes pas non plus disposés à abandonner les terres où nous sommes nés. C'est pour ça que nous nous défendons.

5. Que le gouvernement et l'armée retirent l'encerclement militaire, social, politique et économique qu'ils maintiennent depuis huit ans autour de nos communautés, avec les patrouilles civiles, les postes militaires et les détachements de soldats qui empêchent l'entrée des gens, des organisations internationales et du commerce. C'est-à-dire qu'il faut rétablir totalement la liberté de circulation et de commerce dans nos terres, dans nos villages et dans nos hameaux, ainsi que dans les secteurs actuellement peuplés par les communautés de population en résistance. C'est un droit que reconnaît la Constitution du Guatemala à tous les Guatémaltèques. Nous en sommes privés par l'armée qui cherche à nous réduire par la famine pour pouvoir nous pourchasser et nous tuer en toute impunité. Cela veut dire aussi que pourront revenir dans nos communautés les membres de nos familles qui ont été capturés avec violence par l'armée toutes ces années-ci, et rassemblés par la contrainte et sous contrôle dans les villages-modèles de Nebaj, Chajul et Cotzal.

6. Que le gouvernement et l'armée permettent l'entrée libre dans nos communautés d'organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et d'aide humanitaire, ainsi que de nos Eglises.

Aucune loi ni aucun gouvernement vraiment démocratique ne peuvent nous retirer le droit à être reconnus dans notre existence et notre condition de population civile paysanne organisée en communautés de population en résistance qui refusent d'être privées de leur liberté, de leurs droits et de leur vie.

Aucune loi ni aucun gouvernement vraiment démocratique ne peuvent nous retirer le droit qui est le nôtre à ce que des organisations justes et respectables témoignent devant le peuple guatémaltèque et devant le monde de notre vie et de notre situation, et nous apportent en même temps l'aide humanitaire dont nous avons besoin.

Aucune loi ni aucun gouvernement du monde déclarant respecter les droits de l'homme ne peuvent nous retirer le droit qui est le nôtre de bénéficier du travail pastoral et humain de nos Eglises, étant donné que tous ces droits ne sont pas réservés à quelques rares personnes mais qu'ils appartiennent à toute l'humanité.

Comme représentants et délégués des communautés de population en résistance dans la montagne réunis en première assemblée générale, nous déclarons au peuple et au gouvernement du Guatemala, aux gouvernements et aux peuples du monde entier, que nous désirons et voulons revenir dans nos lieux d'origine et de provenance, mais que nous avons aussi la ferme volonté de continuer dans la résistance tant que le gouvernement ne répondra pas à nos demandes.

Tant que le gouvernement et l'armée ne permettront pas à nos terres, à nos villages et à nos hameaux de connaître une nouvelle époque, une nouvelle vie, une nouvelle situation de démilitarisation, de liberté, de paix, de sécurité, de vraie démocratie et de respect des droits de l'homme, notre peuple continuera dans la résistance car, finalement, nous luttons et nous résistons pour pouvoir vivre dans une société où il y aurait la paix et la liberté pour tous.

Commission de coordination
des communautés de population en résistance dans la montagne
(suivent 78 signatures et 56 empreintes
digitales identifiées)

2. Lettre de la 1ère assemblée générale des "communautés de population en résistance dans la montagne" à la Commission nationale de réconciliation

Au nom de toute notre population organisée en communautés de population en résistance qui vivent en déplacées à cause de la répression militaire dans les montagnes du nord du département du Quiché, notre première assemblée générale vous envoie un salut fraternel en vous souhaitant une bonne santé pour vous, vos familles et vos communautés dans l'accomplissement de vos tâches.

Après cette courte salutation, notre assemblée vous fait savoir que nos communautés, constituées de milliers de civils tous paysans, nous ont demandé de nous adresser à vous pour vous faire connaître nos besoins et notre situation, ainsi que nos propositions au gouvernement qui n'a rien fait d'autre jusqu'à présent que de nous chasser et de nous réprimer avec son armée.

Nous vous envoyons donc nos documents pour que vous, qui êtes la voix des accords de paix des présidents d'Amérique centrale et la commission chargée de travailler à la réconciliation dans notre patrie, vous nous écoutiez, vous nous considériez et vous répondiez à notre peuple.

En même temps que nous vous envoyons nos documents de dénonciation et nos déclarations, comme représentants et délégués des communautés de population en résistance dans la montagne réunis en assemblée, nous vous demandons:

1. Qu'une commission constituée ou nommée par vous vienne dans nos communautés pour vérifier tout ce que nous affirmons dans nos dénonciations. Qu'on vienne constater notre condition de population civile qui est, depuis neuf ans et jusqu'à ce jour, assassinée, massacrée, bombardée et pourchassée par l'armée, ce qui a fait que nous

nous sommes organisés en communautés de population en résistance. Qu'on vienne vérifier nos besoins et que la Commission nationale de réconciliation exige du gouvernement et de l'armée de pouvoir venir librement et sans soldats aux endroits où nous habitons pour que vous puissiez remplir votre tâche.

2. Nous vous demandons également d'élever la voix auprès du gouvernement et de l'armée pour demander qu'ils cessent immédiatement la répression contre nous; qu'ils appliquent à notre population les accords de paix d'Amérique centrale qu'ils ont signés à la réunion d'Esquipulas II, qu'ils observent les lois de respect envers la population civile établies dans les accords internationaux, et qu'ils ne nous tuent pas avec des armes aussi inhumaines que les bombardements, les mitraillages et les tirs au canon quotidiens contre nos communautés pleines d'enfants, de femmes et de vieux, toutes ces armes que nous ne méritons pas; qu'ils respectent et observent les droits qui sont les nôtres.

3. Nous vous demandons enfin, au nom de nos communautés, de présenter nos dénonciations, notre situation et nos demandes au Dialogue national, ou de demander à nos représentants de venir eux-mêmes car nous sommes prêts à le faire à condition que notre intégrité physique soit garantie.

Nous savons très bien que nous avons avec nous la raison, les lois mondiales ainsi que la Constitution du Guatemala, adoptée par l'Assemblée nationale constituante en 1985, qui déclare: "La résistance du peuple est légitime pour la protection et la défense des droits et garanties établis par la Constitution" (chapitre Ier, article 45).

Voilà donc tout ce que nous vous demandons. Dans l'attente de vos paroles et de votre décision, notre lère assemblée générale vous salue respectueusement avec ses meilleurs voeux.

Commission de coordination
des communautés de population en résistance dans la montagne

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 350 F - Etranger 410 F - Avion 480 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441